

## Domaine :

Exercice du mandat /  
Communication de l'élu et  
institutionnelle

## Référence :

AV001

## Durée :

La formation se déroule sur deux  
journées soit: **14 heures**

## Public :

Elus,  
Collaborateurs d'élus,  
Cadres administratifs,  
Agents de la collectivité

## Lieu :

Nous intervenons :

**En intercollectivités , proche de  
chez vous, sur les différents  
départements** - date selon un  
calendrier consultable sur notre site  
internet ou sur simple demande.

## -A distance en formation

**synchrone virtuelle** (en présence  
du formateur - date à définir avec les  
participants et le formateur dès la  
8ème inscription).

**-En intra** pour une réponse « sur  
mesure » date selon vos  
disponibilités.

## Tarif :

**-Tarif DIFE** : Prise en charge des  
dépenses de formation à hauteur du  
tarif réglementé de 80 euros de  
l'heure HT par la Caisse des dépôts.  
*Nous vous accompagnons si besoin  
pour le montage du dossier.*

**-Tarif hors DIFE** : 1180 euros NT

**-Tarif pour les intras** : Nous  
contacter pour un devis

## Adresse :

**Siège social : S.A.S. FDEL**  
**49, avenue du Général de Gaulle**  
**79200 PARTHENAY**  
**Paris : Bureau - 197, Bd Saint**  
**Germain 75007 PARIS**

## Contact :

**François GILBERT**  
**+33 6 71 61 73 49**  
[gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr](mailto:gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr)

**Conditions générales de vente sur  
le site :**

[www.formationdeseluslocaux.fr](http://www.formationdeseluslocaux.fr)



Notre société est agréée par le Ministère  
de la cohésion des territoires et des  
relations avec les collectivités territoriales  
pour dispenser de la formation aux élus  
locaux.

## Objectifs:

Les fondamentaux de la gestion municipale à destination des nouveaux élus -  
Approche juridique

Cette formation a pour objectif de permettre aux élus de se familiariser avec l'exercice de la fonction  
communale.

## Programme:

### Le statut de l'élu municipal

Les conditions d'exercice des mandats locaux  
Les indemnités de fonction: Montant - Fiscalisation  
des indemnités de fonction;

Le mandat local et la poursuite d'une activité  
professionnelle: Autorisations d'absence - Crédit  
d'heures

Le remboursement des frais des élus locaux - Frais de  
transport et de séjour, de garde d'enfants, de  
représentation

L'affiliation des élus locaux au régime général de  
sécurité sociale : Conditions d'assujettissement des  
indemnités de fonction aux cotisations sociales ; La  
retraite des élus locaux ; Régime de retraite obligatoire  
- Régime de retraite facultatif

### Le fonctionnement de conseil municipal

Les séances du conseil

Préparation et déroulement du conseil; -Convocations  
et ordre du jour, -Comptes-rendus des débats et  
décisions

Le règlement intérieur: - Communes concernées (seuil  
d'habitants), délai d'adoption et contenu

Les droits des membres du conseil: - Droit à  
l'information et droit d'expression au sein de  
l'assemblée

Les commissions municipales et autres conseils  
consultatifs

### Le régime des actes

Les délibérations et les arrêtés

Le caractère exécutoire des actes: - La publicité; -  
La transmission en préfecture

### Le rôle du Maire

Le maire, exécutif local

• Attributions: -L'exécution des décisions de  
l'assemblée délibérante

• Délégations: -Les délégations de fonctions et de  
signatures

Le maire, agent de l'État: - État civil, tenue des listes  
électorales et organisation des élections, sécurité  
civile, etc

### Le Maire et la police

Les pouvoirs de police du maire

Le maire, un officier de police judiciaire

• Une police à but répressif -La constatation  
des infractions -Le pouvoir de dresser un procès-  
verbal

• Une police à but préventif -Police  
administrative générale -Police de l'ordre public,  
de la salubrité et de la sécurité publique

• Police administrative spéciale - Une  
diversité de domaines -Transfert des pouvoirs de  
police au président de l'EPCI

La police municipale: Création et missions -

Organisation et coopération avec l'État -

L'armement des policiers

### Responsabilité et assurances

La responsabilité de la commune et responsabilité  
de l'élu dans l'exercice de ses fonctions

• Responsabilité civile - Responsabilité  
administrative -Faute personnelle et faute de  
service - Responsabilité pénale - Infractions  
intentionnelles (prise illégale d'intérêt, etc-) et  
infractions non intentionnelles, - la couverture des  
risques.

### Notions budgétaires et comptables

Les documents budgétaires: - Budget primitif,  
décisions modificatives, budget supplémentaire,  
compte administratif

Les principes de la comptabilité publique: - La  
séparation de l'ordonnateur et du comptable; - La  
gestion de fait

### Initiation aux règles de la commande publique

Une réponse aux besoins de la commune en  
matière de fournitures, de services et de travaux:

- Les acteurs de la commande publique - Les  
types de marchés - Les seuils - Le déroulement  
du processus:

- Mise en concurrence et sélection des  
candidats -Notification et avis d'attribution.

## Formatrice : Valérie AREKIAN

Valérie Arékian, Docteur en droit public, Intervient sur des formations d'élus  
depuis 2008 - Spécialisée en droit des collectivités territoriales, elle travaille  
particulièrement sur des thèmes comme la gestion des cimetières, la police de  
l'environnement, les communes et la sécurité, les collectivités locales et la laïcité,  
le statut de l'élu local, l'élu local et le risque pénal, le pouvoir de police municipal  
...

Elle est également chargée d'enseignement à la Faculté de droit de Lille (Lille II)



## Modalités pédagogiques :

Exposés didactiques à partir d'un support de formation remis par l'intervenant  
Echanges interactifs avec les participants